



LOMBRIC

septembre - octobre -
novembre - décembre 2022

mag

N°88 Environnement | Énergie | Économie sociale et solidaire

DOSSIER p. 4-5

Synthèse d'exploitation

BONNE PRATIQUE p.3

**En 2023,
tous les emballages et papiers se trieront**

ACTU DU SMITOM-LOMBRIC p.2

**Un futur centre de tri né d'une coopération entre plusieurs syndicats
Les déchets alimentaires bientôt valorisés**



Je tenais à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à notre Journée Portes Ouvertes du mois de mai dernier à Réau. Partenaires du tri et du recyclage, exposants locaux et agents du SMITOM-LOMBRIC étaient au rendez-vous et ont pris plaisir, comme à chaque édition, à échanger avec vous durant cette journée.

Dans ce nouveau numéro du Lombric Mag, nous partageons avec vous les grands projets du syndicat, tels que la création du nouveau centre de tri des déchets et l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires sur une partie du territoire (page 2), ainsi que l'extension des consignes de tri (page 3). Vous trouverez également un dossier consacré à notre synthèse d'exploitation pour l'année 2021 en pages 4 et 5. Enfin, la réparation est à l'honneur ce mois-ci, avec l'interview d'un bénévole membre du Repair Café Sud Francilien (page 6).

Je vous souhaite une bonne lecture.

Franck Vernin

Président du SMITOM-LOMBRIC

Agenda

Vous organisez un événement en lien avec l'environnement sur notre territoire ? N'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux sociaux pour que nous puissions le relayer.

week-end
3 et 4 sept.
Festival Terre Avenir
Salle polyvalente Bernard Ridoux
Chemin du Port
77250 Veneux-les-Sablons
Informations : SMICTOM de la Région de Fontainebleau

samedi
17 sept.
Nature en culture
De 14h à 23h
Saint-Fargeau-Ponthierry
Informations : mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry

18 sept.
8 oct.
Semaine Européenne du Développement Durable
Des événements à venir près de chez vous

en nov.
Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
Des événements et animations à venir près de chez vous ainsi que des astuces anti-gaspi sur nos réseaux sociaux

dimanche
1er janv. 2023
Extension des consignes de tri
Tous les emballages, dont les films plastiques souples, les pots de yaourts et les capsules de café en aluminium, iront dans votre bac jaune.
+ d'infos en pages 2 et 3



Du nouveau dans le tri de vos déchets

Un futur centre de tri né d'une coopération entre plusieurs syndicats

Avec l'arrivée du tri de tous les emballages dès 2023, le SMITOM-LOMBRIC adapte sa chaîne de tri actuelle, mais prépare surtout la construction d'un nouveau centre de tri dernière génération. Ce nouvel équipement sera construit sur le terrain du syndicat à Vaux-le-Pénil, **en coopération avec 2 autres syndicats : le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts** (à cheval entre le 91, le 77 et le 94) **et le SYTRADEM** (Sud-Est de la Seine-et-Marne). Cette coopération exemplaire nous donne ainsi les moyens de construire un centre de tri plus grand et plus performant, à coût maîtrisé.

Dès 2023, chaque habitant du territoire du SMITOM-LOMBRIC pourra mettre dans son bac jaune TOUS ses emballages, qu'ils soient en plastique, papier, carton ou métal. Même si le centre de tri actuel ne permettra pas d'atteindre les performances d'un centre de tri moderne, le tri et la valorisation de ces emballages sera améliorée, en attendant la mise en service du nouvel équipement fin 2025. Avec celui-ci, ce sont à minima **36 000 tonnes d'emballages qui pourront être triées chaque année** puis envoyées au recyclage.

+ d'infos sur lombric.com

* CCBRC : Communauté de Communes de Brie des Rivières et Châteaux
** CAMVS : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



Les déchets alimentaires bientôt valorisés

À partir du 4^{ème} trimestre 2022, deux **expérimentations sur la collecte des déchets alimentaires (DA)** seront menées en parallèle. La première expérimentation se déroulera sur **11 communes de la CCBRC***, en milieu rural. La seconde expérimentation concernera **11 500 habitants de la CAMVS***, dans les quartiers nord de la ville de Melun, en milieu urbain dense.

La collecte se fera via des bornes d'apport volontaire. Chaque foyer sera doté de sacs en papiers recyclables et d'un bioseau ajouré, afin de faciliter le déplacement et la dépose des déchets alimentaires de la cuisine aux bornes.

Les usagers pourront enfin trier et valoriser leurs DA (épiluchures de fruits et légumes, restes de repas, viandes, poissons, plats en sauce) ! Les déchets alimentaires seront transformés en compost. Cet amendement organique pourra enrichir aussi bien les sols des villes que les jardinières des participants.

En 2023, tous les emballages et papiers se trieront

Dès le 1^{er} janvier 2023, tous vos emballages auront leur place dans votre bac jaune et le tri devient plus facile. En plastique, en papier/carton ou métallique, si c'est un emballage, plus de questions à se poser : direction le bac jaune ! De la capsule de café métallique à la boîte en carton, en passant par le pot de yaourt ou le film plastique étirable de suremballage, tout y passe.

Que deviennent ces nouveaux emballages triés ?

De nombreuses industries rachètent désormais ces matières issues de nos centres de tri pour en faire une ressource et créer de nouveaux produits : emballages (cartons, plastiques, métalliques), essuie-tout, vêtements, couettes, pièces automobiles, électroménager, cadre de vélo, bidons... À titre d'exemple, 1 tonne de films plastiques permet de fabriquer plus de 60 000 nouveaux films de packs d'eau et d'économiser du CO2 et de l'énergie. Pour les autres emballages plastiques, 1 tonne de plastique PET permettra la fabrication de 520 couettes, avec tous les bénéfices environnementaux que cela implique. À partir de novembre 2022, les ambassadeurs du tri se rendront chez vous (CAMVS et CCBRC) pour vous remettre les nouvelles consignes de tri et l'adhésif pour votre bac jaune.



Trier nos emballages, c'est leur donner une seconde vie et économiser des matières premières et de l'énergie. Dès 2023, le tri deviendra vraiment un jeu d'enfant, alors n'hésitons plus, trions !

1 tonne
de films plastique
permet de fabriquer
+ de 60 000
nouveaux films
de packs d'eau
et d'économiser
2 124 kg de CO2
ainsi que l'équivalent en
énergie d'un écran LCD
resté allumé durant
2 881 jours



Déchets chimiques : comment protéger votre environnement ?

Les produits chimiques usagés, tels que les produits de bricolage, d'entretien de la maison et de jardinage constituent des déchets dangereux pour votre santé, votre environnement et sont un réel facteur de pollution. Il est donc impératif de les apporter en déchèterie. **Bien trier les déchets chimiques permet leur valorisation, et pour certains, leur recyclage (ex : bombe aérosol...).**

Par exemple, les pots de peinture sont envoyés sur un site de traitement dans le nord de la France afin d'en recycler la ferraille et de produire de la chaleur par un système de valorisation énergétique.

Lorsque vous jetez un produit chimique usagé dans une poubelle, vous compromettez sa valorisation et polluez votre poubelle. Si vous déversez des produits chimiques dans les canalisations, ils seront mal éliminés lors des traitements des stations d'épuration ou perturberont leur fonctionnement. Ils vont donc rejoindre le milieu naturel et auront un effet très néfaste sur la plupart des espèces vivantes.

Alors préservez votre santé, celle de vos proches, et agissez pour la protection de l'environnement, **en déposant vos déchets chimiques (vides ou avec un reste de contenu) dans leur contenant d'origine en point de collecte et en déchèterie.**

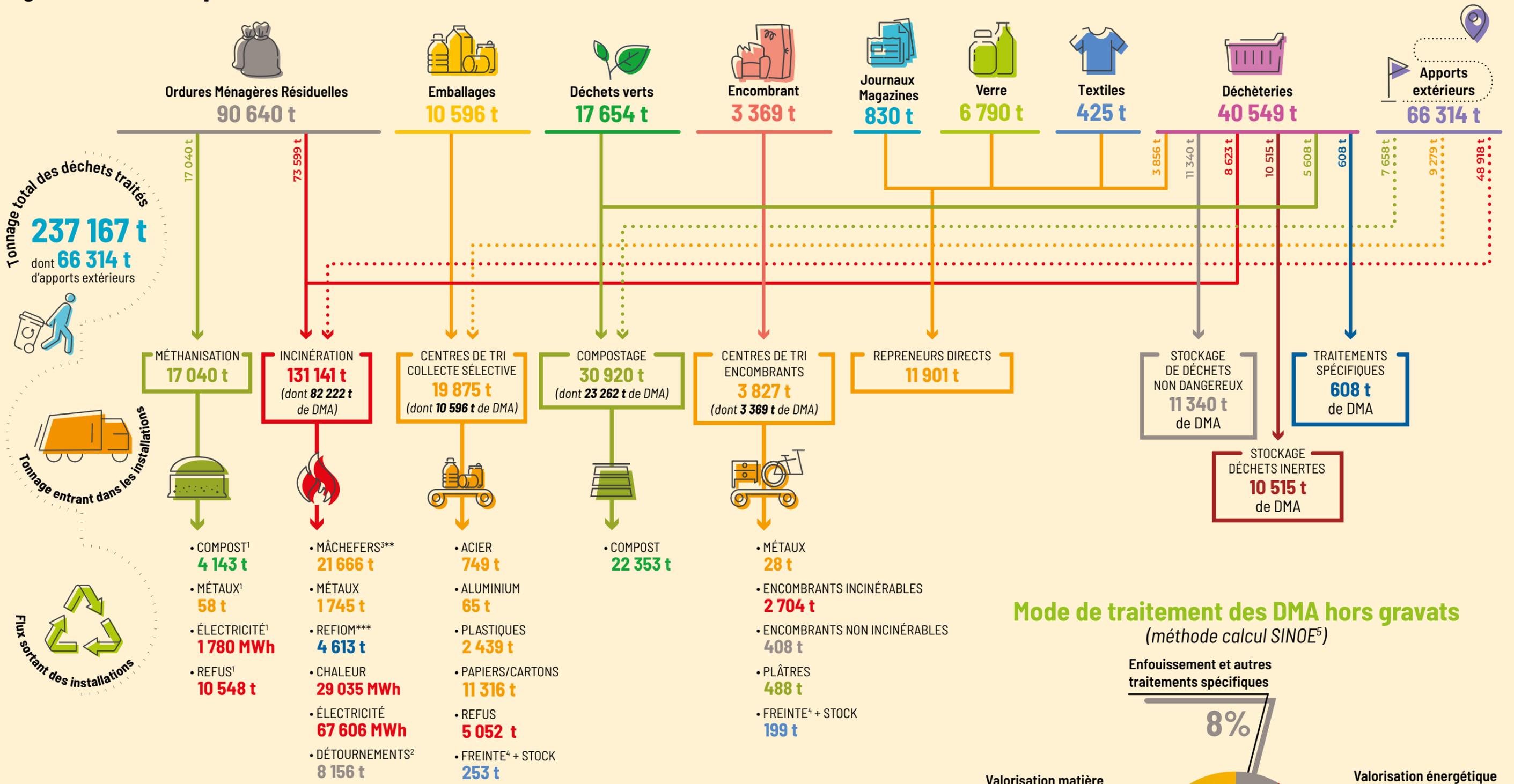
S'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine (par exemple, si vous avez vidé du white spirit dans une bouteille d'eau), il est important d'**identifier vos produits en collant une étiquette sur leur emballage.** Cela permettra aux agents des

déchèteries de trier correctement et d'éviter ainsi les accidents causés par le mélange de produits chimiques dangereux incompatibles.

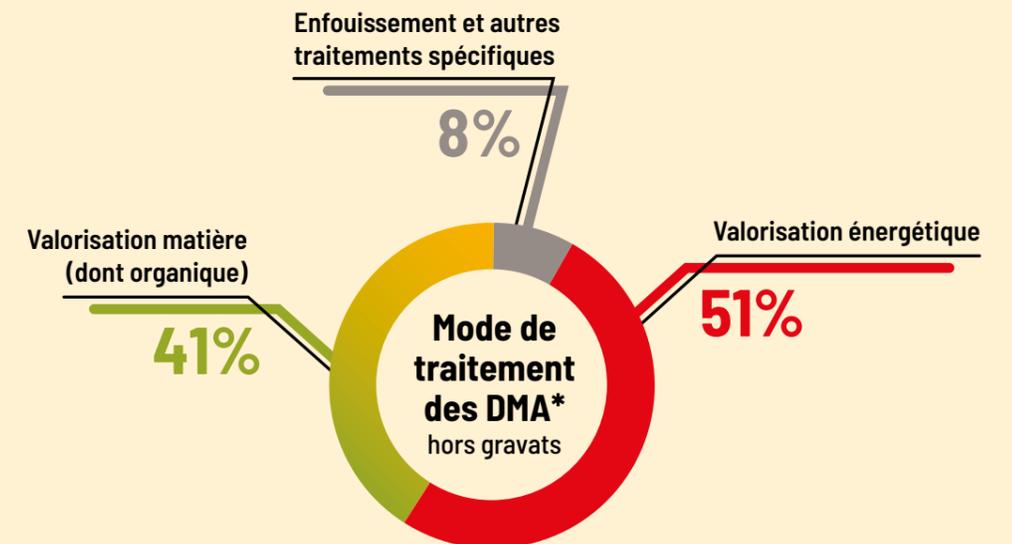


Synthèse d'exploitation 2021

Le rapport d'activité 2021 du SMITOM-LOMBRIC est disponible sur lombric.com



Mode de traitement des DMA hors gravats (méthode calcul SINOE⁵)



1. Estimatif sur la base du rapport d'exploitation de l'usine de méthanisation (SIVOM). Les refus sont incinérés sur Vaux-le-Pénil.
 2. Détournements de tonnages vers de l'enfouissement, liés à des arrêts techniques de l'UVE.
 3. Mâchefers sortant de l'usine, déduction faite des métaux récupérés sur ces mâchefers.
 4. Perte de matière liée à la manipulation des déchets (déchargement, gerbage, rechargement) et à leurs conditions de stockage (humidité).
 5. Méthodologie ADEME. Les indicateurs relatifs à l'orientation des DMA ne considèrent que la première destination des flux collectés vers leur exutoire de traitement, incluant donc les refus de tri éventuels.
 * DMA : Déchets ménagers et assimilés
 ** Mâchefers : Résidus de l'incinération des ordures ménagères laissés en fond de four et constitués dans leur très grande majorité des matériaux incombustibles des déchets (verre, métal...)
 *** REFIOM : Résidu d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères



REPAIR CAFE Une seconde vie pour vos objets

Le Repair Café Sud Francilien œuvre depuis maintenant 6 ans pour réparer les appareils défectueux des habitants du sud Seine-et-Marnais. Franck Bricout, membre de l'association et réparateur, nous explique comment et pourquoi (faire) réparer ses objets du quotidien.

Pouvez-vous nous présenter l'association ?

Le Repair Café a deux objectifs principaux. Le premier est d'aider les gens à réparer leur matériel défectueux pour leur éviter un nouvel achat et ce gratuitement. Le second, qui en découle, est la lutte contre l'obsolescence programmée qui est malheureusement une réalité.

Quels types d'objets pouvez-vous réparer ?

Nous essayons de réparer les appareils électroménagers : cafetière, mixeur, aspirateur, four portatif.... Nous intervenons aussi sur divers appareils électroniques, des jeux pour enfants, le hi-fi, des téléviseurs, etc., même si cela est souvent difficile. Les appareils électriques pour le jardin sont aussi les bienvenus ! Nous prenons aussi les vélos, faisons du dépannage informatique... Il n'y a pas vraiment de limite à la



réparation. Cependant, nous n'intervenons pas sur les moteurs thermiques et sur le matériel lourd et encombrant telles que les machines à laver par exemple.

Quelles sont les chances de voir son appareil réparé ?

En moyenne, 1 matériel sur 2 est réparé.

Où et quand pouvons-nous vous retrouver ?

Nous intervenons au moins 1 samedi par mois à l'espace Atout Age à Nandy ou à

Arcature et à la Recyclerie du Lombric à Vaux-le-Pénil. Vous pouvez retrouver nos dates et lieux de permanence sur le site repaircafesudfrancilien.org.

Les dons sont-ils possibles ?

Oui, chaque citoyen peut apporter des appareils lors des permanences.

Recherchez-vous des bénévoles ?

Tout à fait. Nous sommes une petite équipe de 6 personnes et nous recherchons activement de nouveaux bénévoles. Pas besoin d'être un super bricoleur, nous travaillons tous ensemble et échangeons nos conseils. Vous pouvez aussi venir pour apprendre ! Si vous êtes intéressés, vous pouvez remplir notre formulaire de contact sur notre site internet, nous contacter via Facebook ou directement venir nous rencontrer lors de nos permanences.

Infos pratiques

Horaires déchèteries

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels.

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Semaine **15h - 19h**

Samedi **10h - 19h**

Dimanche **10h - 13h**

Pour les déchèteries du Châtelet-en-Brie, d'Écuelles, de Vaux-le-Pénil et de Vulaines-sur-Seine ouverture à **13h45** en semaine

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

Semaine **14h - 18h**

Samedi **9h - 18h**

Dimanche **10h - 13h**

conditions d'accès sur lombric.com

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

lombric.com    



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La collecte des déchets verts

des semaines 11 à 50

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com

Une question sur la collecte de vos déchets ?



Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

La collecte des déchets verts

se référer au site grandparissud.fr

Renseignements

0 800 97 91 91



Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

La collecte des déchets verts

se référer au site

smictom-fontainebleau.fr

Renseignements

0 800 133 895

MUFFINS À LA BANANE Facile - Économique - Préparation : 15 min - Cuisson : 15 min

Ces muffins sont très rapides à réaliser et nécessitent peu d'ingrédients. Parfaits pour le goûter, ils sont personnalisables : n'hésitez pas à adapter la recette en fonction de vos goûts (pépites de chocolat, amandes, noix, myrtilles...). Des bananes un peu trop mûres traînent dans votre cuisine ? Vous avez maintenant une excuse pour vous cuisiner ces délicieux muffins !



Ingrédients (6 gros muffins)

-  200 g de bananes bien mûres (sans la peau)
-  2 œufs
-  40 g de sucre
-  40 g d'huile d'olive ou de beurre fondu
-  180 g de farine
-  1 sachet de levure chimique ou 5 g environ de bicarbonate alimentaire
-  1 pincée de sel
-  **Facultatif** : des pépites de chocolat, des amandes ou des myrtilles

Recette

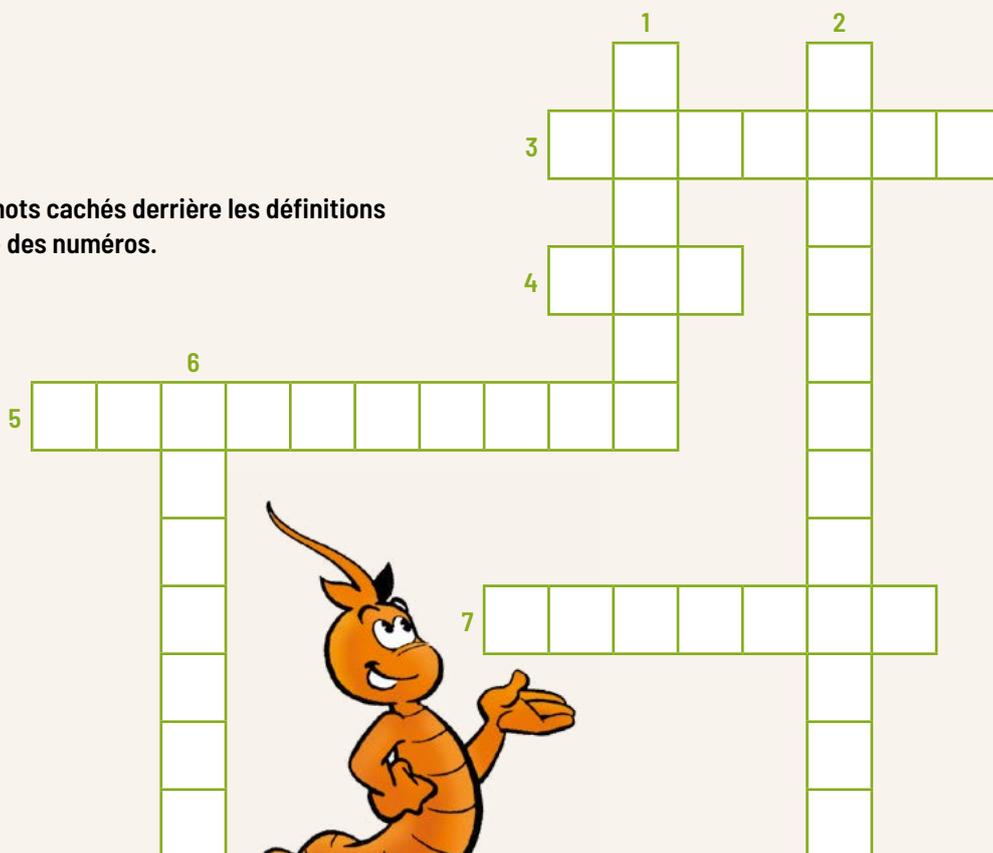
1. Préchauffer le four à 200°.
2. Dans un saladier, écraser les bananes à la fourchette puis ajouter les œufs, le sucre et l'huile. Fouetter le tout jusqu'à obtenir un mélange homogène.
3. Ajouter la farine, le sel et la levure (ou le bicarbonate) et mélanger.
4. **Facultatif** : ajouter les pépites de chocolat, les amandes ou les myrtilles et mélanger.
5. Répartir la préparation dans les moules à muffins.
6. Enfourner 15 minutes (en fonction de la puissance de votre four) à 200°.

 Jeu

MOTS CROISÉS

Pour compléter la grille, trouvez les mots cachés derrière les définitions et reportez-les au bon endroit à l'aide des numéros.

1. Contenant qui permet d'éviter l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique.
2. Pratique commerciale qui consiste à utiliser de faux arguments écologiques pour vendre.
3. Ver qui participe à la création du compost.
4. Geste qui permet de donner une seconde vie aux déchets.
5. Lieu de vente d'objets de seconde main.
6. Sert à enrichir les sols de vos plantations.
7. Éponge zéro déchet faite à partir de tissus de récupération.

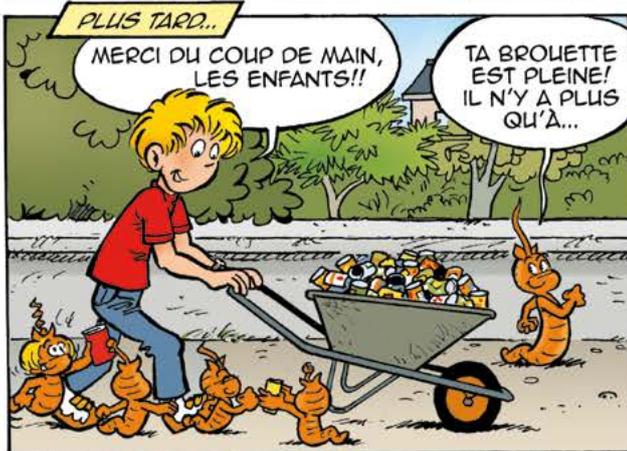
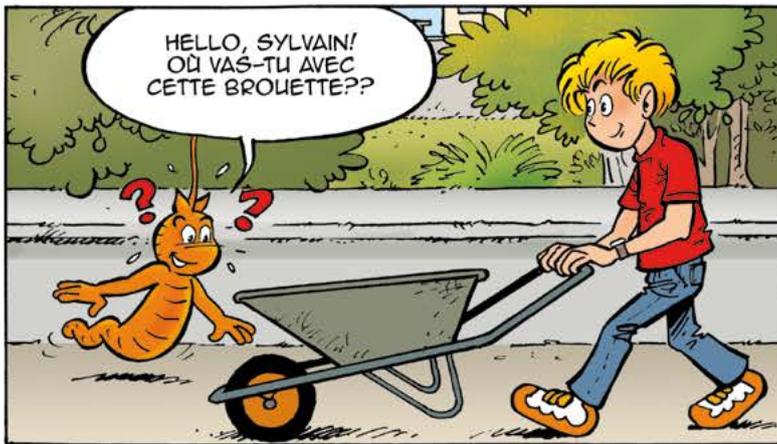


Solutions : 1. Gourde / 2. Greenwashing / 3. Lombric / 4. Tri / 5. Recyclerie / 6. Compost / 7. Tawashi

LE LOMBRIC



par V. LEONARDO



A conserver ou à recycler. Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie de Compiègne. IMPRIM'VERT®



LOMBRIC MAG : Rue du Tertre de Cherisy - 77000 Vaux-le-Pénil - ISSN 1299-4995 - www.lombric.com f t i n - Dir. de publication : Franck Vernin
Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services techniques et communication du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents.

Vous ne recevez plus le Lombric Mag ? Contactez-nous : N° vert 0 800 814 910 (appel gratuit) ou smitom@lombric.com

